**Gestion de base des situations d’urgence – Liste des éléments à prendre en compte**

Les catastrophes naturelles sont rarement prévisibles, mais être *aussi prêt que possible* à faire face à une crise peut vous aider à protéger votre entreprise. Souvent, un peu de prévoyance et de préparation peut faire une grande différence pour assurer la protection de vos employés et la survie de votre entreprise.

1. Désignez un responsable de la gestion de crise
* Si vous êtes propriétaire d’une petite entreprise, vous assumerez probablement cette tâche. Si votre entreprise est un peu plus grande, nommez quelqu’un qui a les compétences pour gérer une crise et qui pourra vous conseiller et diriger l’équipe de gestion de crise.
* Lorsque c’est possible, attribuez la gestion de crise à une personne qui n’assume pas un rôle de direction. Vous et les autres responsables serez peut-être trop débordés par les décisions opérationnelles cruciales à prendre pour faire le décompte des employés, communiquer avec le service d’incendie ou diriger une évacuation.
1. Dressez la liste des risques et des menaces qui pèsent sur votre entreprise.
* Tenez compte de votre emplacement géographique,
	+ Région (risques de tremblements de terre, tsunamis, inondations, tempêtes violentes, tornades, ouragans, incendies de forêt ou de ville, glissements de terrain, etc.)
	+ À proximité (ligne de train, route importante, fleuve ou rivière, zone riveraine, entreprise de fabrication ou d’entreposage de marchandises ou matières dangereuses où les erreurs humaines augmentent les risques)
* Nature de votre entreprise :
	+ Plus susceptible d’être exposée à des événements dus à des causes naturelles
	+ Plus susceptible d’être exposée à des événements dus à des erreurs humaines

* Pour chaque menace, demandez-vous :
	+ Quel est le niveau de probabilité que l’événement se produise? (Tenez compte aussi des événements peu probables qui, s’ils se produisaient, pourraient anéantir votre entreprise)
	+ Quel est votre niveau de vulnérabilité?
	+ Quelles seraient les répercussions sur votre entreprise?
1. Réduisez les risques identifiés (lorsque c’est possible)
* Incendie
	+ Installez du matériel de sécurité contre les incendies ou modernisez-le
	+ Éloignez les matières inflammables des sources potentielles d’incendie
	+ Vérifiez le câblage électrique et remplacez-le au besoin
* Inondation
	+ Relocalisez les appareils électroniques se trouvant dans des endroits susceptibles d’être inondés (sous-sols)
	+ Entreposez les documents papier importants dans un endroit qui ne risque pas d’être inondé
* Tremblement de terre/tsunami
	+ Fixez fermement au sol ou aux murs appareils, équipement, filières, etc.
	+ Repositionnez l’équipement ou l’ameublement de sorte à minimiser les risques de blessures
	+ Si vous êtes situé près de la mer, assurez-vous d’avoir un moyen de transport pour vous rendre rapidement dans un endroit sécuritaire (en hauteur)
* Autres risques
	+ Sécurité
		- Installez un système de sécurité ou modernisez le vôtre
		- Protégez vos systèmes de données et faites des sauvegardes
	+ Panne d’équipement
		- Signez des contrats d’entretien (les renouvellements automatiques ne sont pas souhaitables; pensez à modifier les contrats au besoin)
		- Étudiez la possibilité de remplacer l’équipement non fiable
	+ Assurances
		- Analysez avec un courtier les besoins en assurances de votre entreprise
			* Assurance personne-clé
			* Assurance vie pour le personnel stratégique
			* Assurance des pertes d’exploitation dues à une interruption des activités
			* Assurance de dommages
1. Préparez un plan d’urgence

Mettez par écrit les procédures et les listes de référence essentielles

* Procédures d’évacuation
	+ Revoyez les procédures et faites des exercices d’évacuation tous les 6 mois
		- Prévoyez des sorties de secours secondaires
		- Établissez deux zones de rassemblement dans deux endroits distincts
	+ Procédure pour prendre les présences et signaler les personnes manquantes
	+ Remarque : Donnez à vos employés des instructions sur la façon de préparer un [plan et une trousse d’urgence](https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/yprprdnssgd/index-fr.aspx#s4) pour eux et leur famille. Ceci est particulièrement important en région éloignée.
* Liste des numéros d’urgence
	+ Personnels (résidentiels et cellulaires)
	+ Chef et membres de l’équipe de gestion de crise
	+ Principaux clients et fournisseurs
	+ Institutions financières et Services aux commerçants
	+ Courtier d’assurances
	+ Organismes provinciaux et municipaux de sécurité civile
	+ Réseau de ressources externes en mesure d’aider en situation d’urgence
* Liste, par ordre de priorité, des opérations ou fonctions essentielles à rétablir
* Dossiers et contrats vitaux pour les opérations de l’entreprise
	+ Documents papier – conservez des copies dans un endroit sécuritaire comme un coffret de sécurité
	+ Documents électroniques – gardez des copies de sauvegarde sur une clé USB prête à utiliser. Pour plus de sécurité, utilisez un service infonuagique pour sauvegarder vos données cruciales.
1. Mettez votre plan à l’essai (*au moins* une fois par année)
* Il est important de faire des simulations et des exercices d’urgence pour mettre votre plan à l’essai sinon vous pourriez avoir l’impression fausse que vous, votre famille et vos employés êtes en sécurité.